

Compte-rendu du conseil d'école du 19 juin 2025

Ouverture du conseil d'école à 18h30

Présents :

Les enseignants : Mesdames Hascoët, Jan, Simon-Gambert

Le maire de La Brûlatte : M.Deulofeu et M Veron, conseiller municipal

Le maire de La Gravelle : Mme Sacaze, conseillère municipale

Les représentants de parents d'élèves : Mme Poirier et Mme Vettier pour l'école de La Gravelle ; M. Gilardi, M Lebret et M. Renard pour l'école de la Brûlatte

Excusés :

Mme Rousselin, IEN de circonscription

M Deulofeu maire de la Gravelle

Mmes Bouglé et Martin, M. Dumousset, enseignants à la Brûlatte

Mme Capelet, enseignante à La Gravelle

Mme Besnier, Mme Chacun conseillers municipaux Commission Ecole de La Brûlatte

Ordre du jour :

- ❖ Projets de l'année scolaire 2024-2025
- ❖ Prévision des effectifs à la rentrée 2025
- ❖ E-Primo
- ❖ Evaluation d'école
- ❖ Demandes
- ❖ Questions diverses

1. Projets pour l'année scolaire 2024-2025

RPI :

- Association Pass'sport écoles : prêt de matériel d'EPS entre écoles du secteur, nous remercions les agents communaux qui se chargent de récupérer le matériel.
- Portes ouvertes dans les 2 écoles : samedi 15 mars 2025
Un bilan positif cette année encore. Les horaires 10h-12h seront gardés pour l'année prochaine et les banderoles financées par les mairies seront réutilisées.
- Photos scolaires le 1^{er} avril 2025 en commun à La Brûlatte
Remarques de représentants de parents : il y a trop de photos sur les planches commandées, prix un peu excessif, enfants peu souriants, gênés par la surexposition.
- Olympiades pour les 4 classes le lundi 26 mai 2025 à La Gravelle. Un grand bravo aux élèves de CM2 qui ont organisé cette journée.
- Fête des écoles dimanche 29 juin organisée par l'APE avec répétition générale le mardi 24 juin à la Gravelle.

Ecole de la Brûlatte :

- Ecole du dehors : venue d'un animateur de Mayenne Nature Environnement. La 3^{ème} intervention a eu lieu. Nous remercions le JAVO (Syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoïn et Ouette) pour le financement de ces interventions. En parallèle, nous avons poursuivi notre travail dans la zone humide.
- Séance au cinéma du Bourgneuf la forêt le 18 mars « **Perdu ? Retrouvé !** ».
- Spectacle musical dans le cadre des Jeunesses Musicales de France (JMF) au théâtre de Laval le vendredi 28 février matin pour les 2 classes
- Spectacle « **La fabuleuse histoire de BazarKus** » le 29 avril pour les 2 classes à la salle des 3 chênes de Loiron-Ruillé : spectacle de
- Grande sortie à la journée au Parc de Morfelon au Bourgneuf la forêt le 10 juin pour les 2 classes avec rallye photos, activités sensorielles et activités d'EPS sur les structures du parc

- Animations à la bibliothèque tous les 15 jours avec emprunts de livres, nous remercions Emilie Veron.
- Participation au prix littéraire T'aimes lire. L'école a participé à la sélection maternelle avec un vote en mai 2025.
- Cycle tennis pour les élèves de la classe de Mme Jan sur le terrain de tennis de La Brûlatte en période 5. Nous remercions M. Goupil qui nous a autorisé l'accès au terrain. La demande sera renouvelée l'année prochaine.

Ecole de la Gravelle :

- ❖ Spectacles JMF au théâtre de Laval:
- ❖ Séances de Cinéma au Trianon (Le Bourgneuf-la-forêt) organisé par l'association Atmosphères 53
- ❖ Spectacles au théâtre des 3 chênes à Loiron :
- ❖ Validations d'acquis en CE2 (permis piéton en avril) et en CM2 (B2i école, permis vélo le 13 mars 2025, permis internet non validé faute de date disponible avec la gendarmerie)
- ❖ Liaison CM2-6^{ème} :
 - Visite collège de Port-Brillet par les CM2 fin janvier 2025
 - Initiation à l'allemand au collège avec la professeure d'allemand
 - Cross solidaire CM2-6^{ème} le 11 mars 2025 au profit de l'association ELA apprécié par les élèves
 - Défi mathématiques MEAN entre les CM2 et une classe de 6^{ème} en période 4
- ❖ Animation bibliothèque pour les élèves de la classe de CP-CE tous les 15 jours à l'école par Mme Véron et prêt de livres pour la classe.
- ❖ Participation aux prix littéraires T'M Lire (classes CP-CE et CM) via la bibliothèque de La Brûlatte
- ❖ Projets musique :
 - « **Les coulisses du trombone** » pour la classe des CM d'octobre à juin
 - Mise en musique d'un conte pour les CP-CE à partir du mois de janvier
 - Représentation devant les parents à la salle des fêtes de La Brûlatte le mardi 17 juin pour les 2 classes
- ❖ Animations Laval Agglo :
 - Nature : l'arbre pour les CP-CE, la forêt pour les CM
 - Sortie au bois de l'Huisserie le jeudi 15 mai 2025 + visite des bains douches pour les CP-CE et course d'orientation au bois de Coupeau pour les CM

2. Prévisions des effectifs à la rentrée 2025

A ce jour, voici les effectifs prévus :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1 + 1 en janvier	12	7	15	13	9	8	11	12
47 élèves							40 élèves	

Total RPI : 87 sans les TPS (qui ne sont pas comptabilisés dans les prévisions d'effectifs)

Compte-tenu de ces prévisions et afin d'équilibrer les effectifs entre les 2 écoles, le conseil des maîtres a décidé que les CP seraient scolarisés à l'école de La Brûlatte pour l'année scolaire 2025-2026. Les mairies ont été averties ainsi que les familles du RPI.

Répartition à La Brûlatte : une classe de TPS-PS-MS-GS et une classe de GS-CP.

La répartition des GS se fait en équipe et dans l'intérêt et le respect des besoins de chaque élève. Les listes seront affichées le jour de la pré-rentrée.

Répartition à La Gravelle : une classe CE1-CE2 et une classe CM1-CM2

Emeline Martin et Emeline Bouglé seront a priori nommées sur d'autres postes à la rentrée.

Mme Simon-Gambert sera à 80% jusqu'en mars prochain mais ne sait pas encore qui la complètera.

3. E-Primo

Suite à l'évaluation d'école, l'équipe souhaitait un même outil de liaison.

Les démarches d'adhésion ont été réalisées par les mairies, que nous remercions.

Une journée de formation a eu lieu pour les enseignants.

Ce nouvel outil de communication sera mis en place prochainement.

Chaque parent va recevoir un courrier explicatif ainsi que ses codes de connexion.

Pour rappel, chaque école aura son E-Primo.

4. Evaluation des écoles du RPI

Les évaluateurs sont venus dans les écoles le lundi 10 mars 2025, le matin à La Brûlatte et l'après-midi à La Gravelle. Ils ont rencontré les différents partenaires selon le planning établi (mairies, parents élus, agents communaux, enseignants et AESH). Nous les remercions tous de s'être rendus disponibles pour ces créneaux.

La phase de restitution aura lieu le 24 juin. Les personnes concernées ont été averties.

5. Demandes

Ecole de La Brûlatte :

Remerciements :

- Rénovation des carrés potagers existants
- Financement de chaque demande de transport. Cela permet aux élèves de participer à de nombreux spectacles et sorties.

Demandes :

- Est-il prévu que les stores des nouvelles portes soient changés ? La mairie réfléchit à la demande.

Ecole de La Gravelle :

Remerciements :

- Financement de chaque demande de transport. Cela permet aux élèves de participer à de nombreux spectacles et sorties.
- Mise à disposition de la salle des fêtes par la mairie de la Brûlatte

Demandes :

- Protections autour des poteaux du but de foot.
- Miroir dans les toilettes garçon
- Vérifier et réparer si besoin l'ensemble du grillage autour de l'école.

8. Questions diverses

- Placement des élèves à la cantine par un agent. Les élèves regrettent de ne pas pouvoir manger avec leurs amis, ils sont placés avec des élèves d'âges différents.

→ Proposition de tables de 8 ou par période de vacances mais par affinités.

- Hydratation des élèves

→ les élèves boivent bien plus régulièrement en cas de fortes chaleurs. Ils sont également hydratés avec des vaporisateurs et les récréations se font à l'ombre.

- Communication auprès des parents

→ Les parents sont informés quand c'est nécessaire, certaines choses se règlent à l'école, nous ne pouvons pas informer sur tout ce qui se passe à l'école mais il ne faut pas hésiter à prendre rdv ou à venir à l'école en cas de besoin.

- Contraintes des annulations des repas qui n'est pas possible le jour même, notamment pour les enfants malades, est-il possible d'avoir accès à une plate-forme pour les parents, ou de voir directement avec le fournisseur ?

→ Réponse des mairies : ce n'est pas envisagé car il faudrait revoir la convention, et ce serait ingérable auprès de l'établissement qui prépare les repas. Le système actuel est gardé. Il faut se référer au document donné à la rentrée pour connaître les délais d'annulation.

Rappel : les questions pour le conseil d'école doivent être envoyées aux directrices avant le conseil (date indiquée sur l'information transmise aux familles avant chaque conseil).

Nous remercions les représentants de parents d'élèves pour leur engagement et leur investissement tout au long de cette année scolaire, les mairies pour les budgets alloués et les réponses favorables à nos demandes et nos collègues pour leur soutien.

Rentrée le lundi 1^{er} septembre 2025

Clôture du conseil d'école à 19h30